

Retour au bâti en terre crue



Retour au bâti en terre crue

Saint Michel : retour au bâti en terre crue

L'étude de faisabilité et d'opportunité d'un Parc naturel régional Astarac l'a mis en évidence : la singularité et l'identité de ce territoire s'expriment - et c'est unique au sein de la vaste Région Occitanie – au travers de l'architecture traditionnelle en terre crue (pisé, torchis, mottes de terre notamment) très présente dans son espace.

Et au sein de ce terroir du bâti en terre crue, la commune de Saint Michel se distingue à divers titres. C'est tout d'abord la « capitale des murs en damier », cette variante unique au monde des murs en mottes de terre, ici combinées avec les galets roulés qui lui donnent polychromie et esthétique. C'est également une commune qui possède une ancienne église (aujourd'hui la chapelle Saint Jaymes dans laquelle se dit encore épisodiquement l'office) construite en bauge (probable reconstruction après les ravages des Guerres de Religion), cette technique sommaire autant que rare ressemblant au pisé, mais sans utilisation du coffrage (il n'y aurait que deux autres édifices religieux ainsi bâtis dans le Gers mais des maisons d'habitation de ce style existent en Vendée, les « bourrines vendéennes »).

Forte de ces atouts, la commune voit chaque année se dérouler désormais, à la faveur des Journées européennes du Patrimoine, des activités culturelles de sensibilisation en lien avec le bâti en terre crue (expositions, démonstrations, visites, conférences...).

La municipalité de Saint Michel, consciente des avantages énergétiques du bâti en terre crue, vient de rénover son école primaire, lauréate de l'appel à projet régional (Bâtiments No Watt ») par construction de murs en terre crue (BTC, briques en terre compressée), gage d'économie d'énergie et de confort, combinée avec des isolants biosourcés et de l'éclairage basse consommation.

Henri Calhiol